



ÉCLAIRAGES

pour articuler la participation des établissements de l'enseignement catholique au grand débat sur l'école et la poursuite de la démarche d'Assises

LE DÉBAT NATIONAL SUR L'ÉCOLE ET LA DYNAMIQUE DES ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE *Quelques propositions pour opérationnaliser la démarche*

PREMIÈRE REMARQUE

Dans le document adressé aux chefs d'établissement pour présenter l'organisation du débat national sur l'avenir de l'école, les établissements sont invités à choisir quelques-unes des questions qui permettent d'entrer dans le débat. Il ne s'agit pas de répondre à l'ensemble des propositions du document mais d'opérer un choix en fonction de la réalité propre de l'établissement, de sa culture, de son projet. Il convient donc d'abord de repérer dans l'ensemble des propositions celles qui répondent à des préoccupations actuelles de l'établissement. Exemples:

Un collège ayant mis en place un dispositif en alternance va choisir la question 5: comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves?

Un Lycée professionnel qui vit un partenariat avec les entreprises prendra en compte la question 6: Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle?

Un ensemble scolaire qui a initié un travail sur l'articulation entre l'école et le collège ou le collège et les lycées aura intérêt à prendre la question 2: Quelles doivent être les missions de l'école?

Une école qui accueille des élèves de différentes confessions religieuses peut faire état de son expérience en choisissant de privilégier la question 1: Quelles sont les valeurs de l'École républicaine: Comment l'école peut-elle faire face à la diversité des expressions culturelles et religieuses?

SECONDE REMARQUE

Les axes proposés sont de deux ordres: des pistes pour mener une réflexion et un débat sur des **questions de fond** concernant l'école et des questions qui concernent la relation d'**expériences mises en œuvre** pour répondre aux missions de l'école.

Exemple sur l'axe 1: Définir les missions de l'école:

Questions à débattre: « La place de la « culture jeune » dans l'enceinte scolaire » ou « L'école doit-elle privilégier la culture générale ou la préparation à la vie professionnelle? »

Recueil d'expériences: Comment l'école peut-elle faire face à la diversité culturelle et religieuse? ou de quelles manières mettre en œuvre concrètement la volonté de donner plus à ceux qui ont moins?

TROISIÈME REMARQUE

Pour que cette consultation ne soit pas ressentie comme un pensum obligatoire et fort éloigné des soucis et de la pression du quotidien; il nous semble capital qu'elle soit l'occasion d'un véritable échange en interne. Il s'agirait donc alors, de rendre communicable ce qui a été fait, de permettre à l'équipe éducative d'explicitier le regard qu'elle porte sur l'évolution des jeunes, des pratiques et du vécu quotidien, les difficultés qu'elle rencontre, mais aussi les avancées qu'elle repère grâce aux initiatives entreprises qu'elle souhaite voir reconnues. Si l'équipe le souhaite, il peut être préféré ou ajouté une entrée plus thématique sur les grandes questions concernant l'école.

QUATRIÈME REMARQUE

Si l'on croise les questions posées avec les deux étapes des Assises, il apparaît que le second chapitre consacré à la réussite des élèves soit celui qui correspond le plus aux initiatives engagées qui méritent d'être connues et partagées, alors que les questions posées sur les missions de l'école et son fonctionnement sont davantage en lien avec la seconde phase des Assises sur la Personne dans l'établissement et l'analyse des écarts entre le dire et le faire. La consultation nationale peut ainsi, pour certains, être une manière d'entrer dans la seconde phase des Assises en donnant la parole aux acteurs sur le vécu dans l'établissement. Le tableau ci-contre tente de faire le lien

<i>Quelques questions proposées au débat</i>	<i>La dynamique des Assises</i>
DÉFINIR LES MISSIONS DE L'ÉCOLE	DÉFINIR LES MISSIONS DE L'ÉCOLE
Laïcité et diversité culturelle et religieuse	Réalisations sur la prise en compte de la diversité religieuse et culturelle.
La culture des jeunes dans l'enceinte scolaire.	La parole des jeunes et des adultes sur les mutations culturelles.
Concilier éducation et instruction.	La parole des enseignants sur la conception de leur métier.
Les missions de l'école, du collège et du lycée, la continuité entre les différents niveaux.	Les expériences et les projets sur les articulations école/collège et collège/lycée dans « une école des ruptures et des seuils »
Mettre en œuvre concrètement la volonté de donner plus à ceux qui ont moins.	Des réalisations sur la mise en place de passerelles et la prise en charge de parcours atypiques dans « une école des ruptures et des seuils »
Comment définir le socle fondamental commun. ? Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?	Comment concevoir et mettre en œuvre « une école de toutes les intelligences » ? Introduire des plages interdisciplinaires, introduire l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel, développer les activités artistiques et culturelles à tous les niveaux.
Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?	Associer des partenaires extérieurs dans « une école sans murs » et concevoir et mettre en œuvre « une école pour toute la vie ».
FAIRE RÉUSSIR LES ÉLÈVES	FAIRE RÉUSSIR LES ÉLÈVES
Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?	Adapter espace et temps à une logique de parcours des élèves dans « une école sans classes ».
Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?	Pratiquer la validation des acquis de l'expérience dans « une école pour toute la vie », « une école des ruptures et des seuils ».
Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ? Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?	Aménager les passages nécessaires les passerelles à tous les niveaux dans « une école des ruptures et des seuils ».
Comment les parents et les partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?	Accroître les liens avec les parents d'élèves et les relations d'entraide éducative dans une « école sans murs ».
Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?	Imaginer et privilégier de nouveaux parcours centrés sur le projet de l'élève dans « une école sans classes ». Augmenter l'implantation des classes d'adaptation et d'intégration scolaires.
Comment lutter contre la violence et les incivilités ? Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative ? en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ? Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?	Reconnaître chaque personne dans l'établissement et mettre la relation au cœur du projet: s'interroger sur la qualité des relations entre les personnes qui vivent et travaillent dans l'établissement: deuxième phase des Assises.
AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE	AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE
Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?	Privilégier la responsabilité des établissements et des équipes d'enseignants. Changer le mode de pilotage des établissements dans « une école de toutes les intelligences ». (texte de Septembre 2000)
Faut-il redéfinir les métiers de l'École: l'enseignement, la direction, l'inspection, etc. ? Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ? Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?	Répondre aux défis d'aujourd'hui: la parole des enseignants, cadres éducatifs et chefs d'établissement dans la seconde phase des Assises. (cf. préparation de la nouvelle charte de la formation et du recrutement)

Des Extraits du rapport initial du Haut Conseil de l'Évaluation de l'École

Ce rapport qui précède l'avis du Haut Conseil dont nous rendons compte par ailleurs, a été rédigé par 4 experts: Jean-Claude Hardouin, Professeur des universités, André Hussenet, Inspecteur général de l'éducation nationale, Georges Septours, Inspecteur général de l'éducation nationale, Norberto Bottani, Directeur de la recherche en éducation à Genève.

Le rapport qui a souhaité se «limiter à quelques questions de fond» s'appuie d'une part sur les observations faites par les auteurs et sur «les données chiffrées des publications officielles de l'OCDE, des services de l'Union Européenne, de l'INSEE, de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère en charge de l'éducation.

On ne peut que recommander sa lecture qui apporte des éclairages parfois décalés et porteurs de réflexion et de débat.

UNE CONSIDÉRATION GÉNÉRALE

« Au stade de développement atteint par notre enseignement secondaire supérieur en particulier, mais également par notre système éducatif en général, il faut admettre que les progrès deviennent plus difficiles à obtenir.

Toute progression nécessitera des investissements plus importants et une attention plus grande notamment accordée aux pratiques des enseignants dont il faudra se donner les moyens d'en accroître encore l'efficacité.

Il ne faut cependant pas tout attendre de l'école dont l'action est limitée par les problèmes de la société dans laquelle elle s'efforce de conduire chacun vers la réussite. »

UN CONSTAT À CONTRE-COURANT

Un paradoxe à réfléchir: « pour beaucoup, la France fait la part trop belle aux formations générales et ne développe pas suffisamment les formations professionnelles courtes. La réalité est rigoureusement inverse. »

La conclusion la plus forte: « l'objectif des 80 % reste incontournable à condition de ne pas renoncer à donner une qualification à tous les sortants du système éducatif »

L'ÉCHEC SCOLAIRE DÈS L'ÉCOLE

Se centrer sur l'ensemble du cycle 2 et pas seulement sur le CP:

« Le noyau dur des élèves et des jeunes en difficulté se constitue très tôt et le redoublement du CP ou du CE1 est une mesure qui se révèle insuffisante pour permettre aux élèves de surmonter leurs difficultés. »

«A l'entrée en 6e [...] 15% des élèves peuvent être considérés comme en grande difficulté.»

«L'organisation de l'école en trois cycles [] n'a pas entraîné le renouvellement des pratiques pédagogiques.»

«En un quart de siècle, la taille moyenne des classes maternelles est passée de 40 à 26 élèves.»

«L'école primaire bénéficie d'une bonne image. Les progrès qui restent à accomplir exigeront sans doute un travail sur les pratiques, donc sur un pilotage pédagogique plus fort.»

L'IMPORTANCE DES ARTICULATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU SYSTÈME ÉDUCATIF

« Les coupures à l'entrée et à la sortie du collège sont trop brutales. »

mais la question de la liaison école-collège est essentiellement évoquée au plan structurel par le vœu d'un retour à des enseignants bivalents permettant « une limitation du nombre de professeurs devant les élèves (au moins en 6^e et en 5^e) »

UNE INTERROGATION SUR LA SECTORISATION ET LA CARTE SCOLAIRE

« La gestion de la carte scolaire ne peut sans doute pas être uniforme. Si le strict respect de la carte scolaire, qui vise à maintenir la mixité sociale conduit à l'effet inverse en concentrant les populations favorisées ou défavorisées, il faut penser les exceptions. »

S'IL N'EST PAS FORCÉMENT LE MAILLON FAIBLE, LE COLLÈGE N'EST PAS LE MAILLON RICHE DU SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

« Le nombre d'heures attribuées à chaque collège par élèves a moins augmenté qu'au lycée ou au lycée professionnel si bien que, relativement, le collège dispose d'une marge de manœuvre plus faible pour prendre en charge une population scolaire pourtant très hétérogène. »

UN REGARD NUANCÉ SUR LE COLLÈGE

« Le collège ne mérite sans doute pas l'image de maillon faible et la moindre satisfaction des parents de collégiens par rapport aux parents d'écoliers résulte, au moins en partie, de la double contrainte que subit le collège: celle de donner une culture

commune à tous les élèves et celle d'orienter, de valoriser des talents différents, de permettre à chacun d'aller aussi loin qu'il est possible dans l'exercice de ses capacités.

Le collège est un révélateur de l'inégalité des destins scolaires et professionnels des élèves, cela pèse lourdement sur son image. La capacité de progrès du collège ne peut reposer que sur le choix d'une même ambition pour tous, sur la définition des exigences de fin de scolarité obligatoire (connaissances et compétences) et sur l'organisation d'une évaluation de ce qui est acquis.

Cela imposera certainement d'assurer une plus grande diversification à l'intérieur du collège et d'assumer vraiment les différences entre les collèges. Seule une plus grande autonomie des établissements, le développement corrélatif de procédures d'évaluation conduisant réellement à des actions paraissent, aux yeux de beaucoup, susceptibles d'améliorer les résultats du collège, les performances de tous les collégiens.

La décision qui devra être prise sur l'organisation du collège: part et durée du tronc commun dans la formation, degré et forme de différenciation, doit être éclairée par le constat suivant: parmi les pays où les élèves réussissent le mieux à 15 ans figurent ceux qui adoptent une scolarité commune tout au long de la scolarité obligatoire et inversement, les élèves des pays qui sélectionnent très tôt (10-11 ans) obtiennent des résultats sensiblement inférieurs à la moyenne. »

L'ÉCHEC DE LA CLASSE DE 2^{NDE} EN MATIÈRE DE DÉTERMINATION ET D'ORIENTATION

« L'équilibre entre le choix des séries est bouleversé et l'objectif de la réforme de 92 de donner une égale dignité aux séries générales n'est pas atteint. Le système optionnel qui caractérise la seconde de détermination ne joue donc que très imparfaitement son rôle. »

La réforme de 1992 qui entendait « *substituer aux hiérarchies perverses et indues des filières une distinction fonctionnelle et disciplinaire et accorder la décision d'orientation à un projet personnel dûment construit* » n'a pas donné les résultats attendus. « *La projection dans l'espace scolaire, d'enjeux extérieurs à l'école* » est responsable de cette difficulté.

« *Les institutions proposent, les acteurs disposent* ».

Aussi, faut-il songer à simplifier le système des options pour rendre les choix plus aisés vers des filières dont la vocation, le niveau d'exigences, l'ouverture des choix ultérieurs qu'elles offrent devraient être clairement définis et faire l'objet d'une information rigoureuse et générale. »

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PARENT PAUVRE DU SYSTÈME

« Le « chassé-croisé » des inscriptions des nouveaux bacheliers entre les DEUG, les IUT, les STS et les CPGE [] tendrait à faire apparaître l'université comme une variable d'ajustement lors

des inscriptions. »

« L'entrée dans l'enseignement supérieur fait face aujourd'hui à un double objectif: d'une part celui de rendre plus lisibles au niveau de l'Europe et plus efficaces en terme de réussite académique et professionnelle) des parcours de formation aux finalités mieux connues et d'autre part, celui d'accroître l'égalité des chances, objectif auquel doivent contribuer les dispositifs d'accompagnement social et d'amélioration de la vie des étudiants. »

Botani (cf. plus bas): La lecture du rapport met en évidence d'une manière flagrante le point noir principal du système d'enseignement français dont l'importance est tellement dérangeante qu'elle risque de ne pas être appréhendée dans toute sa portée: il s'agit de l'état de sous-développement du secteur tertiaire et plus particulièrement du secteur universitaire. »

L'INÉGALITÉ DES GARÇONS ET DES FILLES EN MATIÈRE D'ORIENTATION

« Meilleures élèves, les filles se dirigent vers des filières moins porteuses. C'est sur l'orientation des filles qu'il faut travailler pour atteindre une meilleure répartition des élèves entre les séries. »

UNE CONCEPTION DU MÉTIER À REVISITER

« Les corps d'enseignants de la fonction publique de l'État ont été conçus plus pour s'adapter à l'architecture de l'École qu'à ses missions pédagogiques et aux besoins des élèves. »

« La France n'ayant pas fait le choix d'une École moyenne, les professeurs enseignent dans un type d'établissement en fonction de leur appartenance à un corps de la fonction publique et non de leurs compétences, de leur formation et des exigences pédagogiques spécifiques à chaque niveau d'enseignement. »

« Il n'est pas simple de dire aujourd'hui quelle mission est, en France, confiée aux professeurs. »

UN REGARD EXTÉRIEUR

Dans un commentaire joint en appendice au rapport, Norberto Botani, directeur du Service de la recherche en éducation à Genève souligne **l'escamotage de la dimension qualitative**:

« Par enjeux qualitatifs, il faut entendre essentiellement deux choses: les conditions de travail dans les établissements scolaires et les résultats atteints. [] L'appareil statistique du ministère est remarquablement développé en ce qui concerne la production d'indicateurs de base, mais il n'est pas aussi bien équipé en ce qui concerne la saisie, l'analyse et les projections des conséquences de nature qualitative comme par exemple le stress, les états de fatigue, les motivations, le sentiment d'appropriation, la confiance en soi, le sentiment d'être traité avec justice à l'école et par le système d'enseignement, les qualités de persévérance, de respect, d'engagement, etc. »